PROJET DE COURRIER TYPE « AC » POUR ENVOI AUX ARS

Madame la Directrice/Monsieur le Directeur,

La réforme du financement des transports sanitaires, instaurée par l’article 80 modifié de la LFSS pour 2017 prévoit qu’à compter du 1er octobre 2018, les transports réalisés au sein d'un même établissement de santé ou entre deux établissements de santésoient pris en charge par l'établissement à l'origine de la prescription de transport et inclus dans les tarifs.

Pour nos établissements privés de Soins de suite et de réadaptation (SSR), l’intégration de cette réforme, dès la campagne tarifaire 2018, s’est traduite par l’octroi d’une enveloppe, calibrée via une requête nationale SNIIRAM, à laquelle, spécificité de notre secteur privé, il nous est impossible d’accéder.

Ainsi, nous ne pouvons que regretter le fait de devoir supporter dès le 1er octobre prochain, une partie de nos transports, sans la transparence nécessaire et la transmission préalable de notre chiffrage et des modalités de calcul retenues, permettant d’en appréhender sereinement les tenants et aboutissants.

Pour autant, nos calculs effectués en interne nous permettent aujourd’hui d’évaluer une perte financière pour notre établissement, liée à l’application de cette réforme à X Euros *(à compléter en fonction des éléments du tableau de calcul Excel diffusé)* par rapport au régime antérieur de facturation des transports.

Avec une telle perte financière, c’est la fluidité même des parcours et l’intérêt des patients qui s’en trouveront directement impactés.

En conséquence, nous sollicitons un accompagnement financier de votre Agence pour la mise en œuvre de cette réforme sur la fin de cette année 2018, via l’allocation d’une « AC ciblée », telle que prévue par l’article L.162-23-8 du Code de la sécurité sociale, afin de compenser cette perte.

Il est évident que notre établissement ne pourra assumer ces transports non calibrés, dans un contexte de baisse tarifaire déjà fort complexe à gérer pour la qualité de prise en charge de nos patients.

Comptant sur votre diligence et dans l’attente d’un retour que nous espérons favorable, nous vous prions de croire, Madame la Directrice/Monsieur le Directeur, à l’assurance de notre parfaite considération.